

Paris La Défense, mercredi 27 août 2025

LE 10 SEPTEMBRE : TOUTES ET TOUS MOBILISE(E)S

La férocité des attaques du gouvernement contre l'ensemble des salariés, annoncées au mois de juillet, sont sans communes mesures et mérite une réponse à la hauteur de la provocation.

Nous n'avons pas d'autre choix que celui d'organiser une riposte de grande ampleur que nécessite cette agression

Aucune catégorie ne sera épargnée :

- Les privés d'emploi, victimes d'une énième attaque contre l'assurance chômage, subiront une nouvelle baisse de la durée et du montant de leur indemnisation.
- Les retraités, frappés par le gel des pensions et la suppression de l'abattement des 10 %, perdront, en moyenne, 350 € de revenu annuel,
- Les salariés en activité, par la suppression des deux jours fériés, travailleront plus pour gagner moins car le salaire mensuel ne changera pas mais le nombre de jours de travail annuel augmentera bien, lui, de 2 jours ! C'est un véritable hold-up et le jackpot pour le patronat ! Et que dire de la mise en place des 7 jours de carence, qui imposera aux salariés une double peine : tomber malade et perdre plus de 25 % de leur salaire mensuel ?!

Avec des salaires qui permettent trop souvent de tout juste s'en sortir, qui pourra encore se permettre de s'arrêter ? L'alternative pour beaucoup sera-t-elle de risquer sa santé et de contaminer ses Camarades ?

Et le risque est grand que les directions d'entreprises ne se servent de cette nouvelle mesure pour dénoncer tous les accords de branches professionnelles et d'entreprises concernant les garanties salaires en cas de maladie durant les jours de carence et au-delà pendant toute la période d'arrêt ou un complément de salaire est associés aux indemnités journalières de Sécurité Sociale.



Pour être plus fort Ensemble Syndiquez-vous à La CGT

WWW.groupe-cgtotal.fr



Paris La Défense, mercredi 27 août 2025

Nous sommes nombreux, malheureusement, à avoir une personne dans notre famille qui a besoin de soins pris en charge en Affection Longue Durée pour des pathologies lourdes. C'est tout le sens de notre modèle social, mis en place en 1946 par Ambroise Croizat, ministre du travail CGT, dans lequel « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Bayrou et sa clique veulent supprimer cette prise en charge et ne plus faire de différence entre une personne en bonne santé et une autre qui n'a pas choisi d'être malade !

Ce gouvernement prévoit également un doublement du plafond des franchises médicales et des participations forfaitaires, jusqu'à présent fixé à 50 euros maximum par an, pour chaque catégorie de franchise. En plus du plafond des franchises, les restes à charge après chaque accès à un acte de soin seront également doublés. Par an, le montant maximal de ces franchises cumulées pourra donc passer de 100 à 200 euros.

Nos gouvernants, que font-ils quand ils sont malades ? Et bien ils font comme tous ces patrons qui passent leurs temps à exiger des exonérations de cotisations sociales qui détruisent notre Sécurité Sociale de 1945 : ils profitent de la prise en charge totale des soins !

Et ils osent aujourd'hui nous promettre la descente aux enfers !

Alors soit on baisse la tête, soit on écrit l'histoire différemment.

**C'est pourquoi, la CGT TotalEnergies appelle
l'ensemble des salariés à se mobiliser et se mettre
en grève le 10 septembre 2025.**



Pour être plus fort Ensemble Syndiquez-vous à La CGT

WWW.groupe-cgttotal.fr

